



Mouvement LST
www.mouvement-LST.org



DOSSIER DE PRESSE



Journée mondiale du refus de la misère

*« Le droit au logement : simplement s'abriter
ou habiter durablement quelque part ? »*

Ce 17 octobre 2012 au Parlement wallon, Namur

A l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, des militant(e)s des associations LST et ATD Quart-Monde organisent au sein du Parlement wallon deux temps forts :

- 1) En matinée, une réflexion entre militants d'associations actives dans la lutte contre la pauvreté et des représentants d'associations qui militent pour un développement durable.
- 2) A 13h30, une manifestation commémorative autour de la dalle « en l'honneur des victimes de la misère » en présence du Président du Parlement Wallon et des Parlementaires en séances.

1. En matinée : temps de rencontre entre associations et parlementaires

QUELQUES MOTS SUR NOTRE DEMARCHE...

Cette matinée d'échange est faite de réflexions associatives autour du développement durable à partir des réalités de résistance à la misère des plus pauvres. Des briques seront ajoutées à la construction d'un dialogue durable entre le monde associatif qui milite pour un autre type de « développement » et le monde politique.

Le 17 octobre 2011, à l'invite de nos deux mouvements, s'initiait dans les locaux du parlement wallon une réflexion qui portait sur les réalités de la pauvreté face au droit à l'alimentation, ici et ailleurs, en référence aux objectifs d'un « développement durable ». Les notions de « développement durable » trouvent un écho particulier depuis



la conférence de Rio organisée par le PNUD en 1992 à propos de l'avenir de la planète. Trois dimensions d'un développement durable y sont précisées : environnementale, économique et sociale ; la lutte contre la pauvreté étant une composante essentielle.

A partir de l'expérience de résistance à la misère des plus pauvres, cette rencontre abordait le thème de l'alimentation mettant en évidence la manière dont « le droit à une autonomie alimentaire » se pose autant pour les plus pauvres ici que par rapport à des nations entières dont une majorité des habitants est confrontée à une misère permanente. Cette première rencontre voulait en initier d'autres... En effet, depuis, à l'invitation des Présidents de plusieurs Commissions parlementaires de la Wallonie, les acteurs se sont réunis une seconde fois le 3 Mai 2011, autour des thèmes du développement durable. Des délégués des associations dans lesquelles les plus pauvres se mobilisent, insistaient au départ de faits de vie, pour dénoncer les politiques et les pratiques qui les maintiennent dans des conditions de vie insoutenables.

Cette démarche collective de dialogue se déroule à nouveau ce 17 octobre 2012, autour du thème du logement. La question du développement durable est donc analysée chaque fois autour d'une lorgnette différente, mais avec le même enracinement que sont les conditions de vie insoutenables dans lesquelles les plus pauvres et leurs familles sont maintenus. Inscire cette réflexion à partir des résistances quotidiennes des plus pauvres face à leur situation -tout aussi permanente de misère, c'est souligner qu'un développement durable, pour tous les êtres humains et pour la planète, passe avant tout par une participation de ceux-ci à la réflexion sur les enjeux de société. Ceci, afin de gérer toutes les ressources et les richesses produites avec le souci d'une juste répartition et dans le sens du bien commun actuel et des générations futures.

T



LE LIEU ...

Le Parlement wallon, haut lieu de la démocratie, accessible au plus pauvres.

Depuis quelques années nous sommes reçus, chaque 17 octobre, dans les locaux du Parlement wallon afin de commémorer les Victimes de la misère, et de souligner l'importance de tout mettre en œuvre pour supprimer ce qui enferme tant de personnes et de familles dans des conditions de vie souvent inhumaines et insoutenables. Cette commémoration se fait autour de la « dalle en l'honneur des

victimes de la misère », installée dans la « galerie » du Parlement par décision de l'Assemblée parlementaire, à l'initiative de nos deux mouvements LST et ATD Quart-Monde.

Dans le prolongement de cela, et pour la deuxième fois consécutive, les parlementaires soutiennent notre demande de pouvoir tenir, dans les locaux du Parlement, une rencontre associative, dans ce haut lieu de notre démocratie.

LES ACTEURS...

Des personnes issues d'associations de promotion du développement durable et de luttes contre la pauvreté, ici et ailleurs.

La réflexion est menée avec les membres de la plateforme « Associations 21 » qui militent, ici (dans nos pays « développés ») et ailleurs (dans les pays « pauvres »), pour un monde durable, soutenable, intégrant les « piliers » définis à la conférence de Rio : environnemental, économique et social. Certaines de ces associations ont pour objectif premier de rassembler des personnes vivant la misère au quotidien, dans le but de lutter plus efficacement contre tout ce qui la produit et l'entretient. Partant de l'expérience de chacun, les résistances individuelles à la misère des plus pauvres se transforment ainsi en une véritable lutte collective et participative contre ce qui produit tant d'inégalités, de souffrances et de mépris des droits humains fondamentaux. La parole ainsi construite se doit d'être partagée avec d'autres acteurs, dans le cadre de dialogues fondateurs de pratiques qui reposent sur une participation réelle des plus pauvres.

LE THEME ...

Le droit au logement, sous l'angle d'un « habitat durable » : dans le temps et de qualité

C'est sans doute une lapalissade, les conditions de logements sont causes et conséquences des conditions de vie vécues : un mauvais logement entraîne une mauvaise santé, de mauvaises conditions pour une vie de famille, des difficultés d'assumer un travail. Mais aussi, si on est en mauvaise santé, sans travail, comment trouver un bon logement ?

Sans entrer dans des considérations de nuances, pour nous, il y a une différence entre « disposer » d'un logement et l'« habiter réellement ».

On réduit aussi souvent le logement au fait d'avoir « un toit sur la tête ». Même solide, même imperméable, cela ne suffit pas. Notre expérience de vie, celle des plus pauvres, et la réflexion que nous menons nous pousse à réfléchir à la notion « d'habiter quelque part », un endroit où l'on se sent bien, qu'on peut investir, y faire des projets.

Cette revendication, elle est au cœur du combat quotidien de trop de personnes et de familles menacées ou condamnées à la rue et à la débrouille, qui n'ont rien pour s'abriter. Elle jaillit de façon récurrente face aux propositions d'abris temporaires qui constituent la réponse sociale la plus régulière, sans visée d'avenir. Elle s'éveille encore quand il est si difficile d'être entendu dans l'application de droits élémentaires tels que l'adresse de référence ; ou quand la possibilité de dépanner un proche en l'accueillant est lourdement sanctionnée. Elle est, en permanence, au cœur de nos légitimes projets d'avenir.

Deux illustrations du propos :

- Dans une rencontre « des Caves » à LST, une maman dont les enfants sont placés nous disait : « J'ai un logement, via un organisme de logement public, il est aux normes, le nombre de chambre, et tout. Malheureusement, je n'ai pas mes enfants qui sont toujours placés. Je ne sais pas investir ce logement. Je ne l'habite pas puisque mes enfants ne sont pas avec moi ». Un logement « décent » aux normes, qui met cette maman dans des conditions humaines « insoutenables » car il ne fait qu'amplifier le vide causé par le placement des enfants.

- L'accès à l'énergie via des compteurs prépayés, dit « à budget », qui supprime pour les usagers la possibilité de recours pour faire appliquer les législations relatives à l'interdiction pour les fournisseurs d'énergies de « couper » l'approvisionnement sans une décision de justice.

2. Manifestation commémorative autour de la « dalle en l'honneur des victimes de la misère ».

La dalle « en l'honneur des victimes de la misère », placée dans la galerie du Parlement, le 17 octobre 2007, est là pour nous rappeler la permanence du combat à mener contre la pauvreté et l'importance d'y associer comme acteurs, ceux et celles qui en sont victimes en premier lieu. Il est dès lors de la plus haute importance de se le rappeler avec force une fois par année. Cette commémoration est maintenant depuis 2007 un « rendez-vous » avec les Parlementaires, mais aussi avec tous les acteurs de la société civile. Un temps de témoignage, d'appel et de rappel du combat à mener et de comment il faut le mener.

Vers 13h30, après un mot d'accueil du Président du Parlement, des militants de nos associations témoigneront, en lien avec les travaux du matin, de leur résistance à la misère : lutte individuelle et collective pour survivre, mais aussi pour retrouver sa dignité face à ce qui opprime.

NOUS NE DIRONS JAMAIS ASSEZ

que la lutte contre la pauvreté ne se résume pas à une distribution de soupe populaire, de vêtements, d'envoi de nourriture : actes qui « gèrent » la pauvreté et finalement maintiennent les pauvres dans la misère. Nous ne dirons jamais assez que la véritable lutte contre la pauvreté passe par une écoute, une prise en compte de la parole des personnes concernées, au sein d'une réelle concertation avec ces derniers. Nous ne dirons jamais assez qu'une expression libre des plus écrasés ne peut se faire que dans des rassemblements suffisamment indépendants de toute contrainte, de tout enjeu, d'emploi, de subsides ou de pouvoir.

Sur base de cela, la vie dans ses aspects les plus insoutenables imposée aux plus pauvres, appelle à des changements fondamentaux dans nos manières de produire, de consommer et de redistribuer de manière équitable l'accès aux biens essentiels, le fruit des richesses naturelles ou produites.



ANNEXE

*Extrait de Résolution adoptée par l'Assemblée générale de la Conférence de Rio,
en séance plénière, le 27 juillet 2012.*

L'AVENIR QUE NOUS VOULONS : NOTRE VISION COMMUNE

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement et représentants de haut niveau, réunis à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, avec la pleine participation de la société civile, renouvelons notre engagement en faveur du développement durable et de la promotion d'un avenir durable sur les plans économique, social et environnemental, pour notre planète comme pour les générations actuelles et futures.
2. L'élimination de la pauvreté est le plus grand défi auquel le monde doit faire face aujourd'hui et un préalable indispensable au développement durable. Ainsi sommes-nous déterminés à affranchir d'urgence l'homme de la faim et de la pauvreté.
3. Nous prenons de ce fait acte de la nécessité d'intégrer davantage les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable à tous les niveaux, en tenant compte des liens qui existent entre ces divers aspects, de façon à assurer un développement durable dans toutes ses dimensions.
4. Nous considérons que l'élimination de la pauvreté, l'abandon des modes de consommation et de production non viables en faveur de modes durables, ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles sur lesquelles repose le développement économique et social sont à la fois les objectifs premiers et les préalables indispensables du développement durable. Nous réaffirmons également que pour réaliser le développement durable il faut : encourager une croissance économique soutenue, partagée et équitable ; créer davantage de possibilités pour tous ; réduire les inégalités ; améliorer les conditions de vie de base ; encourager un développement social équitable pour tous ; promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes qui contribue, entre autres, au développement économique, social et humain sans méconnaître la protection, la régénération, la reconstitution et la résistance des écosystèmes face aux défis existants et nouveaux.
5. Nous réaffirmons notre détermination à n'épargner aucun effort pour atteindre plus rapidement les objectifs de développement convenus au plan international, y compris pour atteindre d'ici à 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement.
6. Nous proclamons que les peuples sont au centre du développement durable et, en conséquence, nous œuvrons en faveur d'un monde juste et équitable pour tous et nous engageons à travailler ensemble en faveur d'une croissance économique durable qui profite à tous, du développement social et de la protection de l'environnement dans l'intérêt de tous.